DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL LE PORT – LA POSSESSION Envoyé en préfecture le 09/09/2024

Reçu en préfecture le 09/09/2024

Publié le 20/09/2024

ID: 974-249740101-20240909-2024_088_CC_2-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 64

Nombre de présents : 45 Nombre de représentés : 8

Nombre d'absents : 11

OBJET

AFFAIRE N°2024_088_CC_2 Vote de la décision modificative n°1 au budget principal

Nombre de votants: 53

NOTA:

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le : 27 août 2024
- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le 09/09/2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE DEUX SEPTEMBRE à 14 h

00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la

présidence de M. Emmanuel SERAPHIN, Président.

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S:

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE -M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIANT - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - M. Maxime FROMENTIN - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - Mme Marie ALEXANDRE - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Josian ACADINE - Mme Audrey FONTAINE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

ETAIENT ABSENT(E)S:

M. Tristan FLORIANT - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Virginie SALLE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Philippe ROBERT - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL

ETAIENT REPRESENTE(E)S:

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Helene ROUGEAU - Mme Melissa PALAMA-CENTON procuration à Mme Audrey FONTAINE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER procuration à M. Alexis POININ-COULIN - Mme Mireille MOREL-COIANIZ procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Marie-Josee MUSSARD-POLEYA procuration à Mme Florence HOAREAU - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL LE PORT – LA POSSESSION Envoyé en préfecture le 09/09/2024

Reçu en préfecture le 09/09/2024

Publié le

ID : 974-249740101-20240909-2024_088_CC_2-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2024

AFFAIRE N°2024 088 CC 2: VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL

Le Président de séance expose :

I-SECTION DE FONCTIONNEMENT : + 1.885.000 €

Dans le cadre de la présente décision modificative, il convient de réajuster la section de fonctionnement.

A- DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : + 1.885.000 €

Chapitre	Libellé	Budget 2024	DM 1	Budget 2024	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		209 483 599,71	1 885 000,00	211 368 599,71	
011	Charges à caractère général	92 628 738,07	1 368 870,00	93 997 608,07	
012	Charges de personnel et frais assimilés	23 200 594,00	-	23 200 594,00	
014	Atténuation de produits	20 727 000,00	1 450 000,00	22 177 000,00	
65	Autres charges de gestion	26 918 807,09	- 700 100,00	26 218 707,09	
6586	Frais de fonctionnement groupes d'élus	195 480,00	-	195 480,00	
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		163 670 619,16	2 118 770,00	165 789 389,16	
66	Charges financières	1 635 000,00	-	1 635 000,00	
67	Charges exceptionnelles	_	10 000,00	10 000,00	
68	Dotations aux amortissements, dépréciations	-	-	-	
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		165 305 619,16	2 128 770,00	167 434 389,16	
023	Virement à la section d'investissement	31 357 980,55	- 243770,00	31 114 210,55	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 820 000,00	-	12 820 000,00	
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	-	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		44 177 980,55	- 243 770,00	43 934 210,55	
		-	-	-	

Les propositions nouvelles sont les suivantes :

* CHAPITRE 011 : « Charges à caractère général » = + 1.368.870 €

Les principales demandes portent notamment sur les articles suivants :

-article 611 : « Prestations de services » : + 1.003.570 €

Ces crédits concernent des prestations de transports scolaires. Initialement prévus au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », l'exécution des prestations nécessite une réaffectation vers le chapitre 011 « charges à caractère général ».

-article 62668 : « Honoraires » : + 90.500 €

Cette enveloppe concerne des prestations d'ingénierie financière nécessaires au pilotage des projets.

-article 6282 : « Frais de gardiennage » : + 97.700 €

Les crédits prévus au budget sont réajustés en fonction des divers sites à gardienner d'ici la fin de l'exercice 2024.

* CHAPITRE 014 : « Atténuations de produits » = + 1.450.000 €

<u>-article 739211</u>: « Attributions de compensation » : + 1.225.000 €

Dans le cadre du transfert de la compétence zones d'activités économiques, des régularisations sont prévues (régularisation de l'attribution de compensation versée depuis 2018 par la commune du Port). Cette dépense

Envoyé en préfecture le 09/09/2024

Reçu en préfecture le 09/09/2024

Publié le

ID: 974-249740101-20240909-2024_088_CC_2-DE

<u>-article 73951</u>: « Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation sur les résidences principales » : +115.000 €

-article 73952 : « Fraction compensatoire de la CVAE » : + 110.000 €

* CHAPITRE 65 : « Autres charges de gestion courante » = (-) 700.100 €

Les principales demandes portent notamment sur les articles suivants :

<u>-article 65748</u>: « Autres personnes de droit privé » : + 70.000 € Ce complément concerne les subventions à verser en matière d'insertion.

-article 65888 : « Autres » : (-) 870.000 €

Ces crédits relatifs à la compétence mobilité sont réaffectés au chapitre 011 en prestations de service.

<u>-article 65811</u>: « Droits d'utilisation – informatique en nuage » : + 89.900 € Ce compte concerne les licences informatiques utilisés par les services.

* CHAPITRE 67 : « Charges exceptionnelles » = + 10.000 €

<u>-article 673</u>: « Titres annulés (sur exercices antérieurs) » : + 10.000 € Il s'agit d'une ouverture de crédits non prévus au budget 2024.

* CHAPITRE 023 : « Virement à la section d'investissement » = (-) 243.770 €

B- RECETTES DE FONCTIONNEMENT : + 1.885.000 €

Chapitre	Libellé	Budget 2024	DM 1	Budget 2024
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		209 483 599,71	1 885 000,00	211 368 599,71
013	Atténuation de charges (sauficne)	30 000,00	-	30 000,00
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	1 133 100,00	-	1 133 100,00
73	Impôts et taxes	36 639 000,00	-	36 639 000,00
731	Fiscalité locale	105 926 000,00	-	105 926 000,00
74	Dotations, participations	32 143 000,00		32 143 000,00
75	Produits de gestion courante	3 452 000,00	985 000,00	4 437 000,00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		179 323 100,00	985 000,00	180 308 100,00
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-
78	Reprises sur provisions (semi-budgétaires)	-	900 000,00	900 000
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		179 323 100,00	1 885 000,00	181 208 100,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 050 000,00	-	2 050 000,00
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		2 050 000,00	-	2 050 000,00
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	28 110 499,71		28 110 499,71

* CHAPITRE 75 : « Produits de gestion courante » = + 985.000 €

<u>-article 75888</u>: « Autres » : + 985.000 €

Suite au transfert de la compétence zones d'activités économiques au TCO, des régularisations sont à prévoir, avec des remboursements dus par les communes pour les dépenses portées par le TCO entre 2017 et 2020. Les montants définitifs seront arrêtés par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

* CHAPITRE 78 : « Reprise sur provisions » = + 900.000 €

-article 7815 : « Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant » : + 900.000 € En 2021, une provision de 900 000 € a été constituée suite au transfert de la compétence zones d'activités économiques au TCO. Le montant définitif sera arrêté après validation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Il convient donc de reprendre cette provision pour payer les sommes dues à la commune du Port.

II- SECTION D'INVESTISSEMENT : (-) 426.700 €

Envoyé en préfecture le 09/09/2024 Reçu en préfecture le 09/09/2024 Publié le

ID: 974-249740101-20240909-2024_088_CC_2-DE

Les propositions nouvelles sont les suivantes :

en dépenses, les crédits sont réajustés conformément à l'avancement des opérations programmés au budget 2024 (- 0,426 M€);

en recettes, les crédits sont également réajustés.

A- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : (-) 426.700 €

Chapitre	Libellé	Budget 2024	DM 1	Budget 2024	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		104 119 120,21	- 426 700,00	103 692 420,21	
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	13 837 398,30	- 876 000,00	12 961 398,30	
204	Subventions d'équipement versées	21 414 168,86	-	21 414 168,86	
21	Immobilisations corporelles	25 312 475,93	704 000,00	26 016 475,93	
23	Immobilisations en cours	9 572 563,29	- 259 000,00	9 313 563,29	
26	Participation	710 000,00	-	710 000,00	
27	Autres immobilisations financières	6 672 810,00	4 300,00	6 677 110,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	6 700 000,00	-	6 700 000,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		84 219 416,38	- 426 700,00	83 792 716,38	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 050 000,00	-	2 050 000,00	
041	Opérations patrimoniales	3 400 000,00	-	3 400 000,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		5 450 000,00	-	5 450 000,00	
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	14 449 703,83	-	14 449 703,83	

* CHAPITRE 20 : « Immobilisations incorporelles » = (-) 876.000 €

-article 2031 : « Frais d'étude » : (-) 876.000 €

Ce réajustement concerne principalement les études relatives à l'aménagement (Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)) dont les livrables sont attendus pour 2025. Les crédits seront reprogrammés sur le budget 2025.

* CHAPITRE 21 : « Immobilisations corporelles » = + 704.000 €

-article 2111 : « Terrains nus » : + 700.000 €

Ces crédits concernent une rétrocession de terrain à faire d'ici la fin de l'exercice.

* CHAPITRE 23 : « Immobilisations en cours » = (-) 259.000 €

-article 2313 : « Constructions » : (-) 259.000 €

Compte tenu de l'avancement des opérations (notamment ateliers économiques), il convient de réajuster les crédits qui seront reprogrammés sur le budget 2025.

* CHAPITRE 27 : « Autres immobilisations financières » = + 4.300 €

La proposition porte notamment sur l'article suivant :

-article 275 : « Dépôts et cautionnement versés » : + 4.000 €

Compte tenu des consignations à effectuer d'ici la fin de l'exercice, il convient de compléter les crédits inscrits au budget 2024.

B- RECETTES D'INVESTISSEMENT : (-) 426.700 €

			Reçu en préfecture le 09/09/2024			
Chapitre	Libellé	Budget 2024		Publié le	Budget 2024	LU
RECETTES D'INVESTISSEMENT		104 119 120,21	Π	ID: 974-249740101-20240909-2024_088_CC_2-DE		
13	Subventions d'investissement	12 394 990,09	Г	-	12 394 990,09	
16	Emprunts et dettes assimilées	19 948 965,45	-	182 930,00	19 766 035,45	
10	Dot et fonds divers (sauf 1068)	4 471 916,00	ı	-	4 471 916,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	19 675 268,12	ı	-	19 675 268,12	
024	Produits de cession	50 000,00		-	50 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		56 541 139,66	-	182 930,00	56 358 209,66	
021	Virement de la sect de fonct.	31 357 980,55	-	243770,00	31 114 210,55	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 820 000,00	ı	-	12 820 000,00	
041	Opérations patrimoniales	3 400 000,00	L	-	3 400 000,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		47 577 980,55	-	243 770,00	47 334 210,55	
R001	Solde d'investissement n-1 reporté		L	-	-	

Envoyé en préfecture le 09/09/2024

Les propositions nouvelles sont les suivantes :

-article 1641 : « Emprunts » : (-) 182.930 €

CONCLUSION:

Compte tenu des inscriptions nouvelles prévues dans la décision modificative, le budget 2024 du TCO s'élève à 315.061.019,92 €.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 22/08/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 19/08/2024.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 5 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 1 CONTRE) DÉCIDE DE :

- -APPROUVER la décision modificative n°1 du budget principal;
- -AUTORISER le Président ou son représentant à exécuter les dépenses et recettes nouvelles inscrites à la décision modificative n°1.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le Le Président de séance Emmanuel SERAPHIN Président

^{*} CHAPITRE 16 : « Emprunts et dettes assimilées » = (-) 182.930 €

^{*} CHAPITRE 021 : « Virement de la section de fonctionnement » = (-) 243.770 €